



## Votre portail en ligne dédié au domaine du travail

La nouvelle plateforme d'information et de services à l'usage des demandeurs d'emploi, des employeurs, des agences de placement ainsi que des institutions et des médias.





## Demandeurs d'emploi

À la recherche d'un nouveau poste de travail ?  
Nous sommes là pour vous aider !

Vous trouverez sur travail.swiss nombre d'informations  
et de services :

- Premiers pas après un licenciement
- Inscription auprès de l'ORP et de la caisse de chômage
- Conseil et placement
- Aspects financiers : indemnité de chômage
- Recherche d'un nouveau poste



## Agences de placement

ORP : votre interlocuteur compétent.  
Profitez de nos services pour le placement  
de personnel !

Le portail travail.swiss fournit les renseignements  
et les services suivants :

- Recherche de candidates et candidats
- Annonce des postes vacants
- Prestations des ORP
- Bases légales et directives relatives au placement  
privé et à la location de service



## Employeurs

Poste à pourvoir ou situation compliquée ? Que faire ?  
Obligation d'annonce des postes vacants :  
application et procédure.

De multiples services et informations sont à votre disposition  
sur travail.swiss :

- Recherche de candidates et candidats
- Annonce des postes vacants
- Prestations des ORP
- Indemnités en cas de réduction de l'horaire  
de travail et en cas d'intempéries
- Principes et actualité sur l'obligation d'annoncer  
les postes vacants

Mise en œuvre de  
l'obligation d'annoncer  
les postes vacants



## Institutions / Média

Actualités, faits et contacts en lien avec  
l'assurance-chômage.

Les documents et renseignements suivants sont à votre  
disposition sur travail.swiss :

- Communiqués de presse
- Statistiques récentes du marché du travail
- FAQ sur le chômage et l'assurance-chômage
- Adresses et contacts

## Perspectives

Les procédures administratives sous forme papier laisseront progressivement place aux services en ligne, dont l'introduction échelonnée s'effectuera entre 2018 et 2019. Le portail travail.swiss permet ainsi d'améliorer et de simplifier l'échange entre les demandeurs d'emploi, les entreprises et l'administration.



**Liens et informations complémentaires sur [www.travail.swiss](http://www.travail.swiss) ou auprès de votre ORP.**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



**OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT**



Caisse de chômage